

Appel à Candidature

Résidence d'artistes, jeunes diplômé(e)s de l'ésam Caen/Cherbourg

LA FABRIQUE A.P.E.F.I.M Lieu d'émergence de création artistique contemporaine pluridisciplinaire soutenu par la ville de Caen.

Dans le cadre de son projet et de ses missions de soutien à la création contemporaine, La Fabrique APEFIM, met à disposition de jeunes artistes diplômé(e)s de l'École Supérieure d'Art et Médias de Caen/Cherbourg un atelier d'expérimentation dans le cadre d'une résidence de création.

Cet espace se veut un tremplin pour permettre à de jeunes professionnels de fortifier leurs pratiques plastiques et leur intégration professionnelle au milieu de l'art contemporain.

Conçu comme un laboratoire expérimental, la Fabrique vise à répondre de manière adaptée et concertée au souci d'accompagner de jeunes artistes dans le développement de leur activité.

La résidence

- Mise à disposition de 2 ateliers individuels de 25m² ainsi qu'un espace commun de 77 m² proposés à deux jeunes artistes pour une durée de 5 mois.
- Les périodes de résidence vont de **septembre à janvier** inclus et de **février à juin** inclus.
- Les artistes ont accès aux outils matériels et communs de l'association selon les modalités de fonctionnement prévues par le règlement et auxquelles sont soumis tous les résidents à la Fabrique.
- Chaque artiste est autonome financièrement. La mise à disposition des locaux est gratuite mais la Fabrique n'est pas en mesure de soutenir financièrement les artistes. Aucune allocation ni bourse de production ne seront fournies.

Sélection et dossier de candidature

La sélection s'opère sur dossier de candidature sans thème imposé

à envoyer **en format numérique par mail** (PDF lié, 10Mo maximum) à fabricaen@gmail.com

Renseignements : 02 31 73 31 90

Pour les résidences du
1er 201 au 2019
Les dossiers de candidature sont à transmettre
▶ **avant le 201 (minuit)**

Pour les résidences du
1 2019 au 20
Les dossiers de candidature sont à transmettre
▶ **avant le 201 (minuit)**

Un comité de sélection composé de membres de la Fabrique et de personnalités extérieures se réunira dans la quinzaine suivant ces dates.

Le dossier devra comprendre

- ▶ Une présentation du travail artistique
 - ▶ Un CV
 - ▶ Un projet de résidence (une page maximum)
- ▶ Une sélection de travaux (10 pages maximum)

Conditions de participation

- ▶ Être diplômé(e) d'un DNSEP de l'ésam Caen/Cherbourg depuis moins de 3 ans (2017-2019)
 - ▶ Travaux tous supports acceptés, hormis les œuvres monumentales
- ▶ Témoigner d'une volonté de se professionnaliser dans le domaine des arts visuels

